

L'an deux mille onze, le 19 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Marcilhac sur Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr DELPECH, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mars 2011

Présents : MM. DELPECH M., FABRE G., Mme DUMARTIN M.D., BARAS J., LAVILLE E., ROQUES S., MIGNAT J.P., FOURY M., BLUM J.F.

Absents : Mme ZOGRAPHOS V., FABRE FALRET Ph. pouvoir à M. Delpech,

Secrétaire de séance : Serge Roques

ORDRE DU JOUR :

1. *délibération pour les travaux d'isolation au garage*
2. *vote des budgets primitifs*
3. *questions diverses*

Mr Delpech interroge les élus pour connaître leurs remarques ou oppositions concernant le dernier compte rendu. Aucune remarque n'est formulée, le P.V. est donc approuvé à 10 voix pour.

M. Serge Roques est désigné comme secrétaire de séance.

1. délibération pour les travaux d'isolation au garage

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il lui paraît nécessaire de transformer le garage municipal en salle polyvalente compte tenu du fait que la précédente a été annexée à l'école suite au manque de place dans la classe.

Après les travaux des deux dernières années qui ont permis la mise aux normes de sécurité du garage communal, il convient de réaliser des travaux d'isolation permettant d'accueillir du public en toutes saisons dans de bonnes conditions.

Un premier devis estimatif s'élève à 26 000 € TTC pour lequel le Maire indique au Conseil municipal avoir monté un dossier de demande de D.E.T.R. ainsi que de subventions auprès du Conseil général et du Conseil régional. L'ensemble des subventions que l'on peut espérer devrait se situer entre 55 et 60 % du hors taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **décide de mandater le Maire** pour solliciter les subventions mentionnées ci-dessus
- **mandate le Maire** pour réaliser une consultation auprès de différents artisans
- **autorise le Maire** à faire réaliser les travaux après obtention des financements annoncés et à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Résultat du vote : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

2. Vote des budgets primitifs

- Budget principal :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	238 200,67	238 200,67
INVESTISSEMENT	187 353,98	187 353,98
Reports N-1 (déjà inclus)	- 2 531,59 en investissement	+ 44 202,67 en fonctionnement
BUDGET TOTAL	425 554,65	425 554,65

pour : 10

contre : 0

abstention : 0

- Budget assainissement :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	16 111,32	16 111,32
INVESTISSEMENT	62 552,00	62 552,00
Reports N-1 (déjà inclus)		+ 1 011,32 en fonctionnement + 26 501,08 en investissement
cumul	78 663,32	78 663,32

pour : 10

contre : 0

abstention : 0

- C.C.A.S. :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 825,37	2 000,00
Reports N-1	- 174,63 €	
Total	2 000,00	2 000,00

pour : 10

contre : 0

abstention : 0

3. Questions diverses

M. Mignat soulève le problème d'entretien qui va se poser suite à la fin du contrat de Frédéric Lacoste. Il indique avoir entendu que cette l'année budgétaire 2011 allait être tendue et qu'il y avait lieu de maîtriser les dépenses, y compris de personnel. Il souhaite que l'on réfléchisse à la possibilité du financement d'un employé grâce à la modification de l'indemnisation des élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.

signé
Le Maire
Michel Delpech

signé
Le secrétaire de séance
Serge Roques